Le plan de gestion des milieux aéroportuaires : outil éprouvé du développement durable !

Les aéroports sont des zones bien plus riches en biodiversité qu'on l'imagine et peuvent jouer un rôle central dans la préservation de l'environnement et la promotion de la biodiversité.

Tribune libre par Stéphane Pillet, directeur général de BTEE SA

Cette introduction résume bien le contexte des aéroports qui, loin des idées reçues, jouent un rôle important dans la protection de la faune et de la flore à l'échelle locale et régionale. Les aérodromes s'inscrivent dans le réseau de couloirs biologiques qui permet la dissémination des espèces, et sont loin de représenter un obstacle infranchissable, tel qu'imaginé de prime abord.

Dans des territoires de plus en plus urbanisés et sollicités par de nombreuses activités humaines, les surfaces naturelles ou proches de l'état naturel sur les aéroports deviennent un refuge, voire un milieu sanctuaire, havre de paix pour la faune, à l'image d'une réserve naturelle, tout en conservant leur vocation première dédiée à accueillir les activités aéronautiques.

Sur les aéroports, les milieux naturels sont nombreux et possèdent, tout comme certaines surfaces anthropisées, un potentiel de valorisation biologique intéressant pour le maintien, voire le développement d'espèces animales et végétales.

Fréquemment, des actions et des mesures simples permettent d'obtenir un gain de biodiversité, sans que les exigences de sécurité spécifiques à l'aviation, y compris les mesures de réduction du risque animalier, ou les besoins de développement futur, ne soient touchés.

Une des thématiques clefs pour l'Agenda 2030 est la biodiversité

La prise en compte de la biodiversité par les exploitants d'aéroports s'inscrit directement dans les objectifs de développement durable (ODD) voulu par l'ONU dans le cadre de l'Agenda 2030, et plus particulièrement aux objectifs 14 et 15 qui traitent respectivement de la vie aquatique et de la vie terrestre.

Très souvent, favoriser la biodiversité sur les aéroports correspond à un entretien des surfaces plus extensif.

Les infrastructures peuvent également receler un potentiel favorable à la biodiversité et ne doivent pas être minimisées dans les réflexions.

La prise en compte de la biodiversité et la réalisation des mesures environnementales ne permettent pas uniquement à la flore et à la faune de bénéficier d'un meilleur habitat, mais accompagnées d'une communication adéquate, elles contribuent largement à donner une image positive de l'aéroport, souvent en permettant une meilleure acceptation des activités aéronautiques par le public et notamment les riverains.

Biodiversité et risque animalier ne sont pas antagonistes

Les milieux naturels et anthropiques présents sur un aéroport ont une influence directe sur le risque animalier. Les bâtiments et les infrastructures peuvent accueillir des nidifications d'espèces qui, pour certaines, sont considérées comme prioritaires en matière de protection de la nature (martinets, hirondelles, chauves-souris, etc.) mais qui peuvent malgré leur petite taille présenter un risque pour les aéronefs. Les prairies et autres milieux naturels et anthropiques servent d'habitats à différents groupes faunistiques, comme par exemple des insectes, reptiles, mollusques, ou batraciens, qui eux-mêmes attirent les prédateurs que sont les oiseaux et les mammifères, ce qui induit un risque de collision avec les aéronefs. Par conséquent, les processus de gestion du risque animalier et de préservation, voire de développement de la biodiversité sur l'aéroport sont indissociables.

Il est à noter que la plupart des informations de base (comme le diagnostic environnemental du site aéroportuaire par exemple), nécessaires à un projet de biodiversité, sont les mêmes que celles requises pour la mise en œuvre du concept de gestion des risques liés à la faune.

Des objectifs « biodiversité » peuvent être définis en relation directe avec le péril animalier, tels que la limitation du risque animalier dû à la présence des hirondelles de fenêtre. Dans un tel cas, le conditionnement de leur nidification par la pose de nichoirs sur une façade de bâtiment est adapté à la limitation du risque animalier.

Stéphane Pillet

Par exemple, à Genève Aéroport, sur le grand hangar, une des plus importantes colonies d'hirondelles de fenêtre de Suisse qui nichait côté piste a été déplacée par la pose de nichoirs artificiels du côté ville. La colonie compte 160 nichoirs à hirondelles de fenêtre (80 % de taux d'occupation) et 60 nichoirs à martinets noirs (50 % de taux d'occupation). Cette mesure de préservation et de valorisation de la biodiversité permet simultanément une limitation du risque animalier.

Toujours à titre d'exemple, il est possible de limiter le nombre de fauches annuelles, diminuant le risque animalier, par la difficulté pour les rapaces de trouver leurs proies dans l'herbe haute, tout en favorisant la biodiversité par cet entretien extensif qui permet une diminution des coûts d'entretien.

Le plan de gestion des milieux aéroportuaires : outil adapté

Pour être conforme à la réglementation, le plan de gestion des milieux aéroportuaires doit répondre aux exigences de l'OACI (Annexe 14 et document 9137 Partie 3) pour les aérodromes soumis aux règles de l'OACI. Pour les aérodromes certifiés AESA, le Règlement UE n°139/2014 fera foi.

Le plan de gestion doit définir la mise en œuvre d'un entretien qui minimise le risque animalier en considérant des objectifs de maintien ou de développement de la biodiversité à long terme par un entretien spécifique à chaque milieu. Il comportera des objectifs environnementaux et sécuritaires aussi bien pour les milieux naturels que pour les milieux anthropiques (installations, constructions, etc.). Des objectifs de mise en œuvre seront établis pour que la réalisation des travaux d'entretien ne prétérite pas la sécurité d'exploitation.

Par conséquent, le plan de gestion des milieux aéroportuaires est l'outil idéal pour répondre aux objectifs du développement durable, en garantissant la sécurité d'exploitation, le développement de la biodiversité et la limitation des coûts d'entretien. ✖

© photos : BTEE SA

Extrait de

www.aeroportlemag.net